Localisation	: 35	Référence : IA35000423
Aire d´étude	: Dinard	
Commune	: DINARD (quartier de:la plage de l'Ecluse,pointe du Moulinet)	
Titre courant	: **Batterie dite ensemble de la pointe du Moulinet.**	
Dénomination	: batterie	
Précision	: isthme	
Appellation et titre	: dit ensemble de la pointe du Moulinet	

Cartographie : Lambert1 0276200 ; 0277100 ; 1113700 ; 1113000

Cadastre : 1982 H

Dossier de Recensement du patrimoine balnéaire établi en 1996, 1998 par Orain Véronique

© Inventaire général, 1996

HISTORIQUE

Commentaire : La pointe du Moulinet, bande de terre avancée vers la mer, borde la plage de l'écluse à l'est et fait face à la ville historique de Saint-Malo. Cet endroit stratégique donnant sur la Manche et sur la Rance possédait une batterie construite par Vauban en 1696 dont quelques vestiges de fondation sont encore visibles. Elle est remplacée en 1861 par une nouvelle batterie désaffectée et remise au Domaine par le service du Génie en 1900 . Le chemin d'accès à la batterie et le chemin de ronde sont cédés à la ville de Dinard et les terrains acquis par MM. Jacques Hennessy et Paul Darblay , propriétaires des villas La Garde et Saint-Germain. Sur ce site considéré comme étant l'un des plus beaux points de la côte se sont installées des demeures somptueuses dès le début de la villégiature à Dinard. La villa Roche Pendante, connue grâce à des sources documentaires, a été vendue en 1906 avec son mobilier aux enchères publiques et détruite peu avant la guerre de 1914 ; elle était la propriété de John Camac, Américain originaire de Philadelphie, qui l'avait fait construire en 1867 ; elle est remplacée par la villa Granite House construite en 1923. Parmi, les premières demeures figure également la première villa la Garde construite vers 1865-1870 pour la famille Roederer et la villa Saint-Germain primitivement appelée villa Mortemart construite par François de Rochechouart, vicomte de Mortemart, entre 1868 et 1874. Le chemin de ronde qui parcourt la pointe a été terminé en 1928-1929, suite à l'acquisition d'un terrain domanial par la ville de Dinard, qui a permis d'y établir un chemin public allant de la grève de l'Ecluse à la pointe du Moulinet. La porte d'Emeraude, située dans l'anse, a été ouverte en 1911, permettant ainsi une communication directe entre l'embarcadère et la plage de l'Ecluse.

DESCRIPTION

SITUATION : en ville

PARTIES CONSTITUANTES : ouvrage d'art; maison; promenade
(réf. : IA35000402)

DOCUMENTATION

Archives

A.D.Ille-et-Vilaine : Fonds des Bouillons, 4 Fi.

A.D.Ille-et-Vilaine : 6 Fi.

A.D. Ille-et-Vilaine. Série O. Voirie urbaine DINARD - Saint-Enogat : 10 O5 (1890-1932).

A.D.Ille-et-Vilaine : 2Q 2O5.

A.D.Ille-et-Vilaine : 2Q 199

A.D.Ille-et-Vilaine : 2Q 244

A.D.Ille-et-Vilaine : 2Q 546

A.C.Dinard : 3018

Documents figurés

Dinard, Le Moulinet, 1867. (A.D. Ille-et-Vilaine, fonds des Bouillons 4Fi).

- **Voie urbaine N° 2, du port du Moulinet au Bec de la Vallée, plan parcellaire**, tiré au bleu, 1902, par René Aillerie. A.D. Ille-et-Vilaine. Série O. Voirie urbaine Dinard-Saint-Enogat : 10 O5 (1890-1932).

- **Voie urbaine N° 2, du port du Moulinet au Bec de la Vallée, plan général**. A.D. Ille-et-Vilaine. Série O. Voirie. Voirie urbaine Dinard - Saint-Enogat : 10 O5 (1890-1932).

- **DINARD vers 1872** – *La Pointe du Moulinet,* Saint-Servan, Roche pendante, La Garde, carte postale, (A. Musée de DINARD).

DINARD (I.-et-V.) Le Moulinet, vue aérienne : La Garde, La Batterie, Saint-Germain, Le Chemin de ronde, carte postale, [s.d.], édition J. Combier, cliché Rameurel, (A.P : P. Morgand Nantes).

93 - DINARD - La Promenade des Alliés et la Pointe du Moulinet, carte postale, [s.d.] (A.D. Ille-et-Vilaine : 6 Fi).

135 - DINARD - La Pointe du Moulinet, carte postale, [s.d.] (A. P. : Henri Fermin).

3371 - DINARD - La Garde, Roche Pendante, carte postale, G.F. Collection Germain fils aîné, Saint-Malo, photographe, [s.d.], (A.D. Ille-et-Vilaine : 6 Fi).

54 - DINARD - La Porte d'Emeraude, carte postale, LL photographe, [s.d.] (A. P. : Henri Fermin).

48 DINARD - La Cale à Mer haute, carte postale, LL. photographe, [s.d.] (A. P. : Henri Fermin).

1027 - DINARD - La Cale, carte postale, GF photographe, [s.d.] (A. P. : Henri Fermin).

DOCUMENTATION

Bibliographie

CHARPY Jacques, **La pointe et la batterie du Moulinet à Dinard au XIXe siècle**, in : *Association des amis du musée du pays de Dinard*, n°20, juin 1997.

La Côte d'Emeraude, 1 février 1902
Destruction du fort du Moulinet et qui datait de 1861.

La côte d'Emeraude, 2 avril 1904
Projet de travaux déposé en préfecture pour la construction de la passerelle du Moulinet.

La côte d'Emeraude, 21, 22 avril, 2 3 juin, 25, 26 août, 08, 09 septembre 1906.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pl. I Plan de situation. Extrait du plan cadastral de 1982, section H, échelle 1/1000e.

Doc. 1 Dinard, Le Moulinet, 1867. (A.D. Ille-et-Vilaine, fonds des Bouillons 4Fi). Photocopie

Doc. 2 Voie urbaine N° 2, du port du Moulinet au Bec de la Vallée, plan parcellaire, tiré au bleu, 1902, par René Aillerie. A.D. Ille-et-Vilaine. Série O. Voirie urbaine Dinard-Saint-Enogat : 10 O5 (1890-1932). 96 35 0363 X

Doc. 3 - DINARD vers 1872 – *La Pointe du Moulinet,* Saint-Servan, Roche pendante, La Garde, carte postale, (A. Musée de DINARD). 95 35 0833 X

Doc. 4 DINARD (I.-et-V.) Le Moulinet, vue aérienne : La Garde, La Batterie, Saint-Germain, Le Chemin de ronde, carte postale, [s.d.], édition J. Combier, cliché Rameurel, (A.P : P. Morgand Nantes). 96 35 0132 X

Doc. 5 3371 - DINARD - La Garde, Roche Pendante, carte postale, G.F. Collection Germain fils aîné, Saint-Malo, photographe,[s.d.], (A.D. Ille-et-Vilaine : 6 Fi). 96 35 0286 X

- ANNEXE I-

1860

acquisition des terrains par M. Darblay.

1869.

Location par expertise à la commune de DINARD d'une parcelle de terrain militaire dépendant de la batterie de Dinard pour y faire passer un chemin, le 23 octobre 1869.

1891.

Procès-verbal d'affermage par expertise, d'un certain nombre de terrains et bâtiments militaires dépendants de la batterie de Dinard pour MM. Soulas, Lhotellier et Broocks, le 8 déc. 1891.

1897.

Projet de désaffection de la batterie du Moulinet. Lettre du 26 septembre 1897 du sous inspecteur, Louvier. Le fort du Moulinet a été construit en 1867, à la pointe de ce nom... La superficie totale serait d'après la matrice cadastrale de 93 ares 80. Le bec de la vallée qui forme un petit promontoire entre la grève de l'écluse et le port de Dinard, est l'un des plus beaux points de la côte, car de ses hauteurs on domine la plage de Dinard, l'embouchure de la Rance et toute la rade de Saint-Malo. Les villas peu nombreuses que l'on y rencontre comptent parmi les plus renommées de Dinard. **La villa des Deux rives** de la famille Dadhad vaut 150 000. Elle a été louée, il y a deux ans 15 000 au baron Alphonse de Rostchild. **La villa Camac** vaut le même prix. **La villa Mortemart, aujourd'hui villa saint Germain** construite sur un emplacement de 1 ha 07 85 acquis par le marquis de Mortemart suivant actes Aubert et Lhotellier, notaire à Dinard des 11.8.1868, 15 janvier 1869 et 27 juillet 1874 au prix de 33060 à une époque ou la station de Dinard commençait à peine à être connue, a été vendue en 1888 avec ses dépendances et son mobilier 200.000 à M. Darblay de Saint Germain le Corbeil, acte Lhotellier du 8.7bre 1888.M. Brooks y achetait en 1876 la **villa de la garde** avec ses dépendances d'une contenance totale de 75 ares 30, moyennant 139999. Acte Lhotellier du 14 8 1876.Les héritiers de M. Brooks l'ont revendue le 3.7bre1895 au prix de 350 000 (acte Desmonts notaire à Paris). La contenance indiquée dans l'acte est de 1ha 05.3O. L'acquéreur M. Jacques Hennessy, propriétaire à Paris, rue de Bassano, 31, l'a fait démolir et l'a remplacé par un château moderne son terrain lui revient ainsi à 33 F le mètre Carré. Le même a encore acheté par Acte. Herpin, notaire à Saint-Malo, du 21 Xbre 1894, à M. Roussel, 7 ares 71 de terrain sur la grève de l'écluse, au bec de la vallée moyennant 30.000, ce qui a fait ressortir le prix du mètre à 39F.

1900

Délibération du Conseil Municipal du 16.12.1900 : acquisition des terrains dépendant de l'ancienne batterie. Les terrains et bâtiments de l'ancienne batterie viennent d'être déclassés et remis au Domaine par le service du Génie. Le chemin d'accès à la batterie et le chemin de ronde sont cédés à la ville de Dinard, soit : le chemin menant de la Cale de Dinard au sud de la batterie.
"Cette décision donne assurément satisfaction aux vœux si souvent exprimés par la population.
La pointe du Moulinet, est l'un des sites les plus pittoresques de notre commune, et c'est incontestablement l'endroit d'où l'on découvre le plus beau panorama de nos côtes.
L'ouverture au public du chemin de ronde jusqu'à présent fermé, et maintenant abandonné par le Génie, va constituer un nouvel attrait pour nos visiteurs.
Mais la mesure ne serait pas complète si elle devait s'arrêter là. Il vous semblera sans doute comme à moi qu'il est indispensable pour la commune, afin de pouvoir en tirer tout le parti désirable, d'être autorisé à prolonger le chemin qui nous est concédé tout autour de l'ancienne batterie, en longeant les murs de la villa St-Germain pour aboutir au chemin vicinal n°13. Cela permettrait aux promeneurs de circuler librement, sans être obligés de revenir sur leurs pas."

Remise au Domaine par le service du génie de la batterie du Moulinet, le 7 juin 1900.

- ANNEXE I -(suite)

1901

Projet d'adjudication puis vente aux enchères publiques le 22 août 1901 d'immeubles domaniaux dépendant de l'ancienne batterie de Dinard dite du Moulinet et situés sur la pointe de ce nom.... Acquéreurs MM. Henessy Jacques et Darblay Paul.

1902

Février 1902. Début des travaux de démolition de l'ancienne batterie du Moulinet vendue à MM. Darblay et Hennessy. La maison de garde est déjà rasée. Le vieux fort qui datait de 1861 va faire place à de jolis jardins.

Cession à la ville de DINARD par l'Etat de terrains dépendants de la batterie du Moulinet et destinés à être affectés à la circulation publique, le 12 juillet 1902.

1903

Délibération du Conseil Municipal du 11.3.1903 : projet d'amélioration du chemin de ronde de l'ancienne batterie du Moulinet et construction d'une voie faisant suite au chemin donnant accès à cet ouvrage.
Classement dans la voirie urbaine du nouveau chemin acquis de M. Darblay et déclassement de celui qui lui est cédé en échange.

1906

La côte d'Emeraude, 21, 22 avril 1906
Roche Pendante
Vente à la « Société des hôtels réunis » (dont fait partie l'hôtel Royal de Dinard) de la propriété de Me Camac La Roche Pendante située sur la baie et contiguë à la propriété Hennessy. Nous publions cette nouvelle sous toute réserve et n'avons aucune indication officielle du but que se propose les acheteurs. Verrons-nous s'édifier un nouvel hôtel sur le magnifique emplacement, la société des hôtels réunis a t'elle voulu supprimer une concurrence éventuelle. Un prochain avenir nous le dira.

La côte d'Emeraude, 2 3 juin 1906
Villa Roche pendante vendue comme dit précédemment entrée en jouissance le 1 octobre 1906.

La côte d'Emeraude, 25, 26 août 1906
Nos lecteurs se souviennent que la « Roche Pendante », une des perles de Dinard que M. Camac édifia il y a quelque vingt ans devient la Propriété de la Société des Hôtels réunis à partir du 01.10 prochain. Nous croyons savoir que le superbe mobilier qui la garnit doit faire l'objet d'une vente spéciale aux enchères publiques dans la première quinzaine de septembre ...

La côte d'Emeraude, 08, 09 septembre 1906
Avis.
Le superbe mobilier du château de la Roche Pendante, à Dinard, sera vendu les 12,13 et 14 septembre 1906, à 1 heure précise de l'après midi et jours suivants s'il y a lieu par la Ministère de Me Lemée, notaire à Saint-Malo.

1911

Ouverture de la porte d'Emeraude.

- ANNEXE I -(suite)

1928-1929

Réalisation de la partie du chemin de ronde allant de la plage de l'écluse à la pointe du Moulinet.
Terrain acheté en 1921.
Par arrêté du 27 mai, la ville de Dinard obtient la concession d'un terrain domanial de 560 m^2 faisant partie du rivage de la mer pour y établir un chemin public allant de la grève de l'Ecluse à la pointe du Moulinet.

- ANNEXE II -

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal. (A.D. Ille-et-Vilaine série O Biens communaux Dinard, Le Moulinet).

Série O.
Biens Com^x
Dinard
Le Moulinet

DÉPARTEMENT
D'ILLE-&-VILAINE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-MALO

VILLE
DE
DINARD

OBJET
DE LA DÉLIBÉRATION

Vu
Le Préfet
Demagnaud

Imp. de la Côte d'Émeraude, Dinard.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent vingt et un, le Dix-neuf du mois de Mai, le Conseil municipal de DINARD s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Thorel, Maire, en session ordinaire du mois d ou extraordinaire, en vertu de l'autorisation de M. le Préfet, en date du

Présents : MM. Thorel, Derrien, Degonzague, Crolard, Mahé, Bizien, Ogereau, Hains, Bienvenu, Doucet, Moindrot, Adam, Brossard, de Sonis, Besnier, Badin,

Absents : MM. Degas, Poussineau, Collet, de Rodays, Tarabeux, L. Jan, Blanchet;

M. Ogereau, a été nommé secrétaire.

M. le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil du Rapport de la Commission de la Voirie réunie en séance le quatre Mai dernier.

Etaient présents M.M. le Docteur Derrien, Moindrot, Doucet, de Sonis.

Sur les diverses affaires ci-aprés qui lui sont soumises par Monsieur le Docteur Derrien, la Commission donne les avis suivants :

Copie de conventions. Ville de Dinard-Hennessy.

1° Conclusion des arrangements pris en 1914 relatifs à différents échanges de terrain se réglant par une soult de 5000 francs à verser à M. Hennessy.

2° Du consentement de M.J. Hennessy, le terrain situé en face et en avant de la Villa de la Garde ne pourra être construit (droit de non edificandi). M. Hennessy autorise la Ville à y installer des bancs mais à la condition que le droit de prescription ne pourra être invo-

180

qué contre le propriétaire du terrain.

La Ville s'engage de son côté à ne pas bâtir sur tout le terrain qui lui appartient entre le Mur de Mr Hennessy et le plein de Mars.

3° La Ville autorisera M.J. Hennessy à relier le jardin de la Garde à celui de la batterie par un souterrain.

4° La Ville placera après la porte d'entrée de la Villa Saint Germain et vers la Cale, des écriteaux interdisant la circulation en automobile sur le Chemin de ronde .

5° La Ville fera avec M.J. Hennessy en ce qui concerne la Villa La Roche Pendante, un bornage semblable à celui fait en 1914 pour la Villa La Garde et cédera à M. Jean Hennessy le terrain nécessaire pour accéder librement et aisément sur le chemin de Ronde près d'une porte située au bas de l'escalier et pour le passage allant à la porte des caves .

Cet arrangement sera lié à celui de 1914 et la Soulte est fixée à 500

6° La Ville cède son droit de préemption sur les Rochers situés entre le jardin de la Villa de la Garde donnant sur la Plage et le prolongement de la digue.

7° La Ville concéde à M. Hennessy J. le droit de placer des bow-windows, balcons et ouvertures sur la façade Ouest de la construction à élever sur les petites Terrasses.

8° En ce qui concerne les ouvertures Est du Casino, concession définitive des sorties et ouvertures .

9° En ce qui concerne les daucentes et surplombements du Casino et de l'Hotel sur la Digue, la Ville qui n'est pas encore propriétaire de la Digue et ne peut s'engager de ce fait, reconnaît bien fondée, la demande de M. J. Henessy de lui maintenir les avantages concedés par l'Etat lorsqu'elle sera propriétaire.

10° M.J. Hennessy cède gratuitement à la Ville la partie du terrain Moulton sur le Boulevard Féart jusqu'à l'alignement de la Rue de la Pionnière et un pan coupé de 5 mètres .Mais dans les aménagements ultérieurs de la Place il est entendu que la partie du terrain restant à Monsieur Hennessy sera bordée d'un trottoir, lequel devra lui-même border la place.

11° Monsieur J. Hennessy céderait à la Ville un pan coupé à l'Ouest de la Villa de l'Ecluse de huit mètres d'hypoténuse .

Avis favorable de la Commission.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que devant.

Le registre est dument signé

Pour copie conforme.

35 DINARD
BATTERIE dite ensemble de la pointe du Moulinet

Pl. I Plan de situation. Extrait du plan cadastral de 1982, section H, échelle 1/1000e.

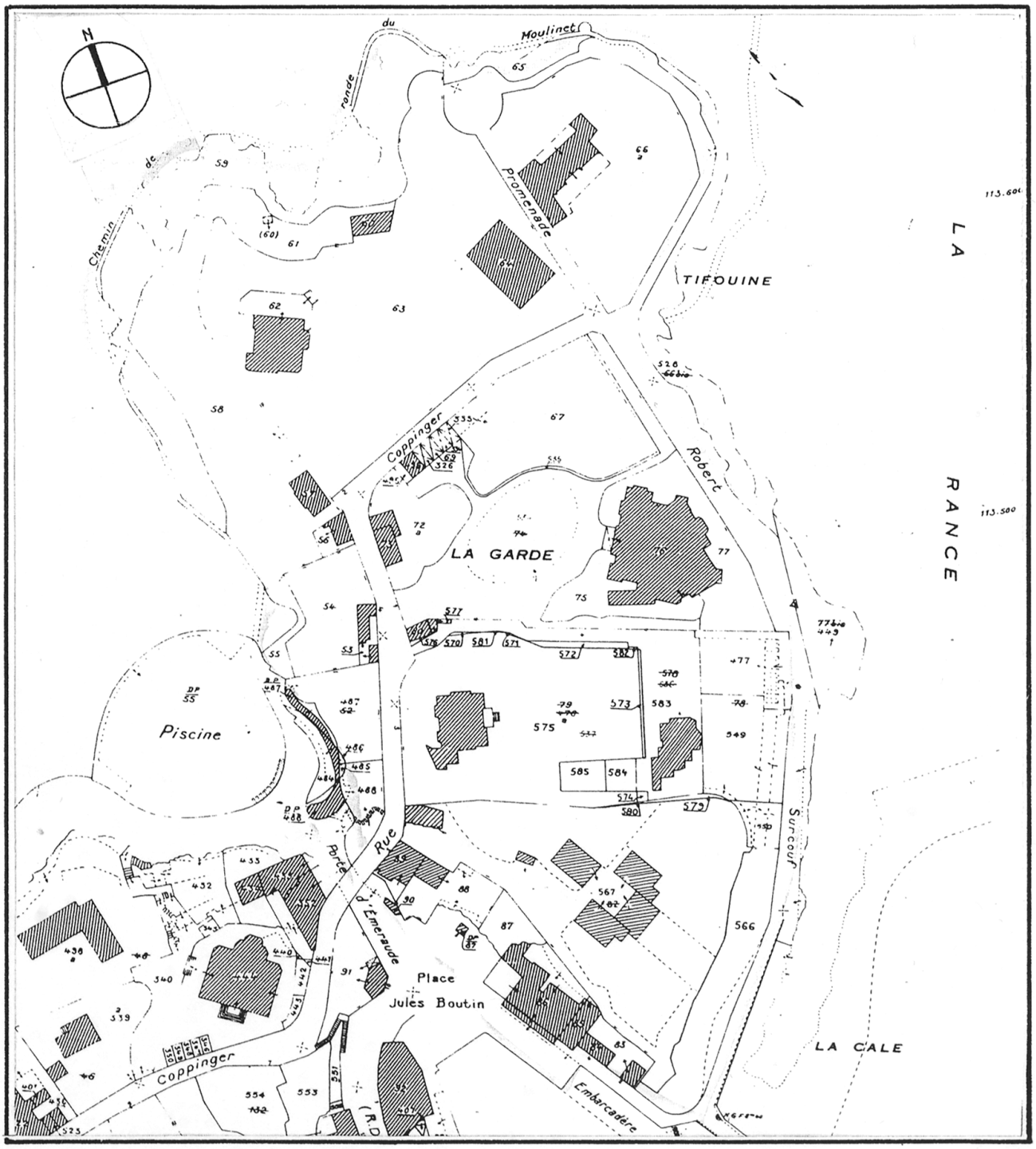

Doc. 1 Dinard, Le Moulinet, 1867. (A.D. Ille-et-Vilaine, fonds des Bouillons 4Fi). Photocopie

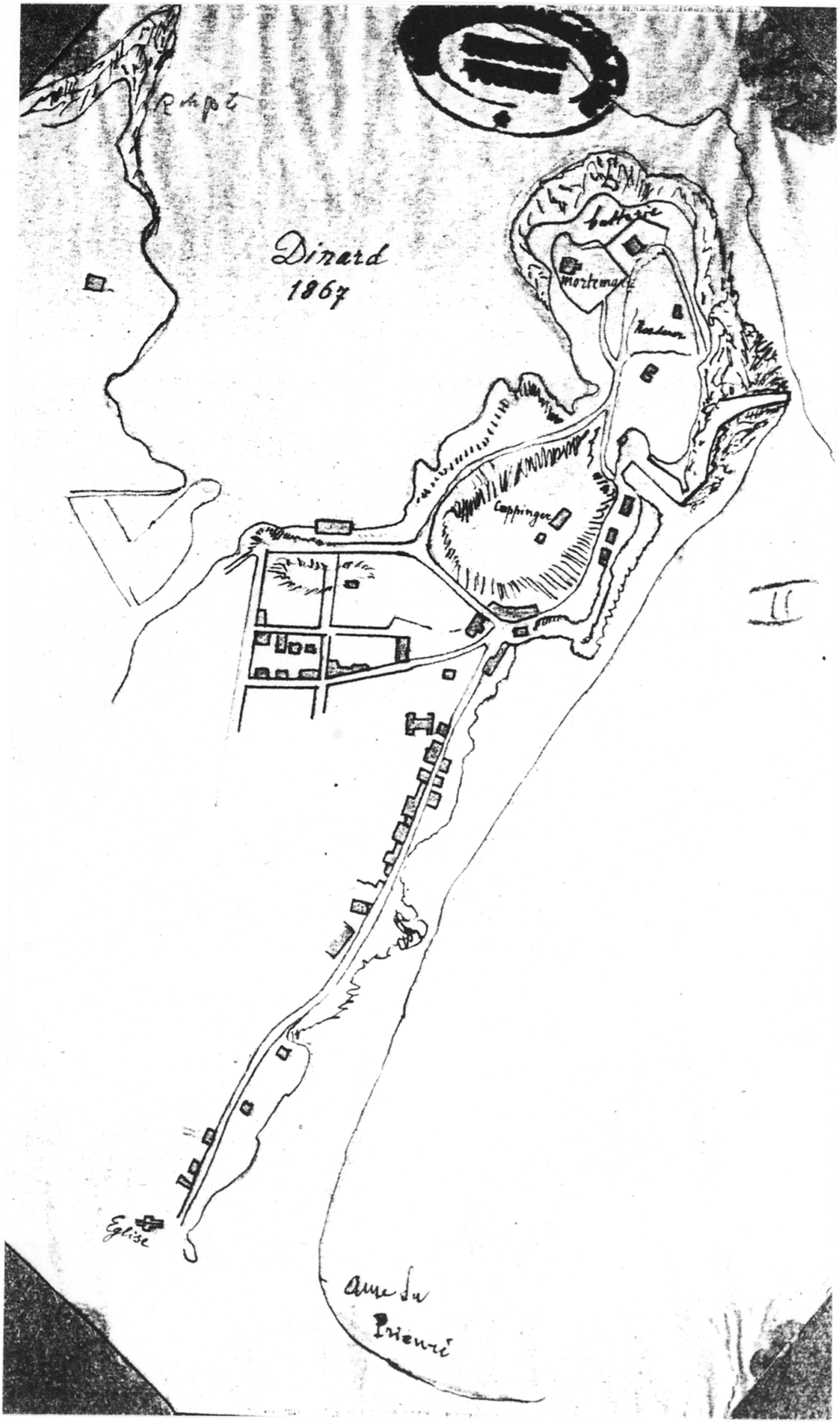

Doc. 2 Voie urbaine N° 2, du port du Moulinet au Bec de la Vallée, plan parcellaire, tiré au bleu, 1902, par René Aillerie. A.D. Ille-et-Vilaine. Série O. Voirie urbaine Dinard-Saint-Enogat : 10 O5 (1890-1932).

Repro. Inv. G. Artur 96 35 0363 X

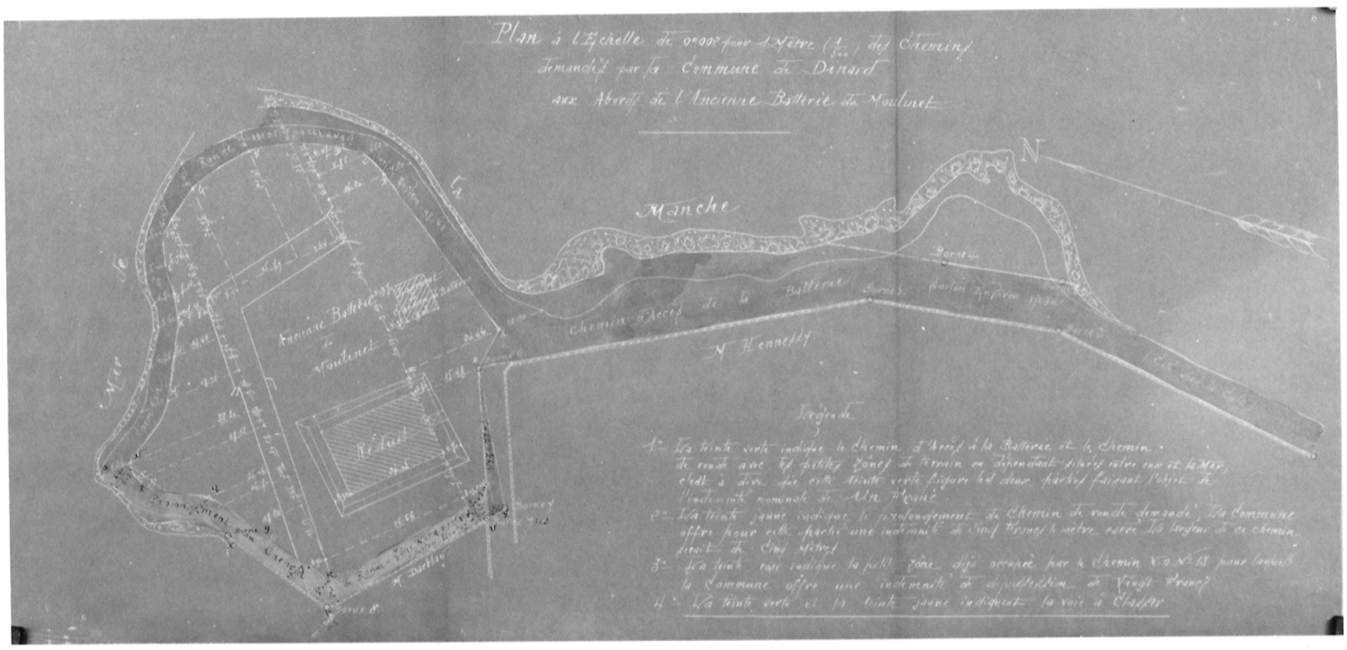

Doc. 3 - DINARD vers 1872 – *La Pointe du Moulinet*, Saint-Servan, Roche pendante, La Garde, carte postale, (A. Musée de DINARD). Repro. Inv. G. Artur 95 35 0833 X

Doc. 4 DINARD (I.-et-V.) Le Moulinet, vue aérienne : La Garde, La Batterie, Saint-Germain, Le Chemin de ronde, carte postale, [s.d.], édition J. Combier, cliché Rameurel, (A.P : P. Morgand Nantes). Repro. Inv. G. Artur 96 35 0132 X
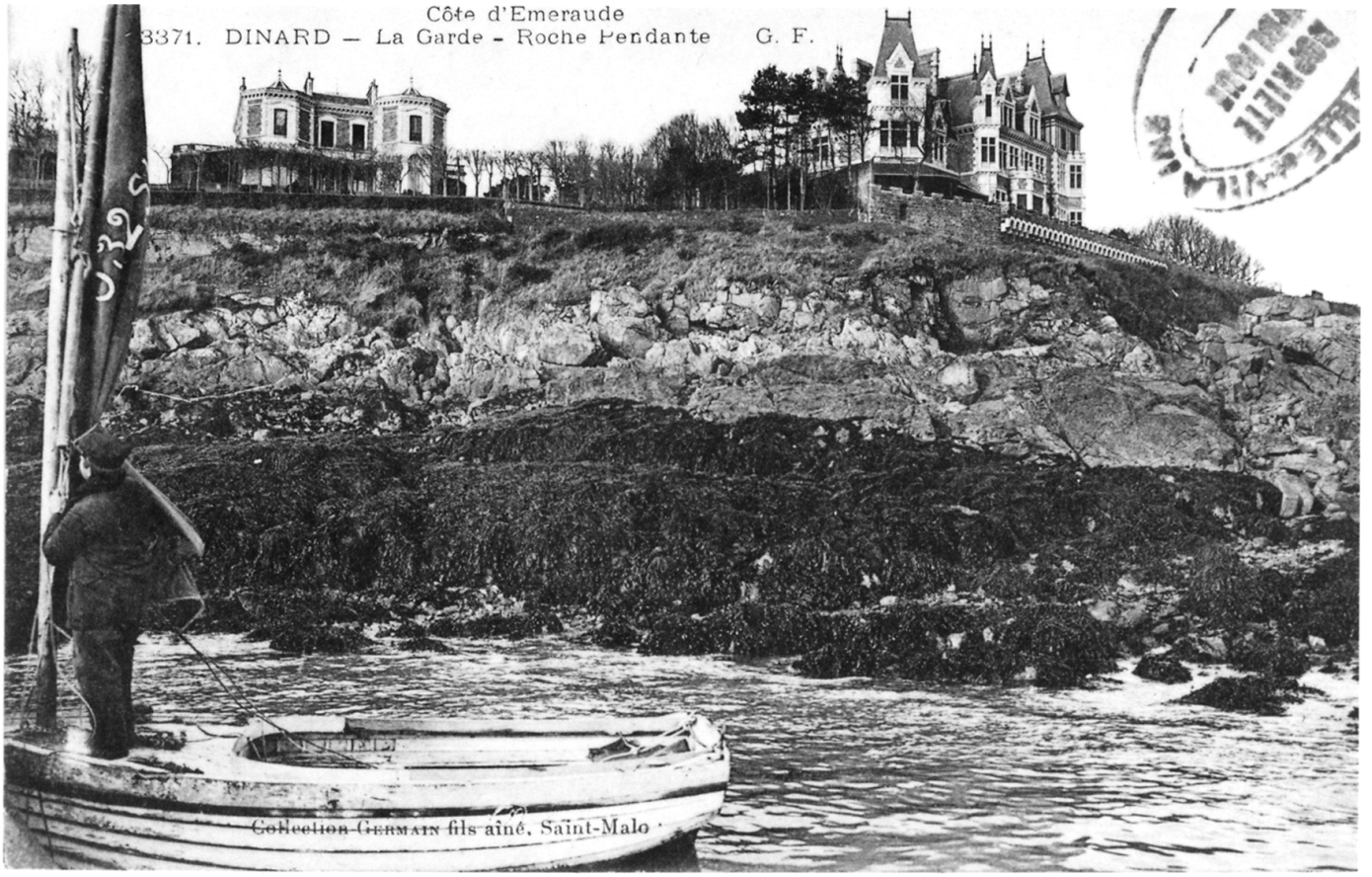
Doc. 5 — 3371 - DINARD - La Garde, Roche Pendante, carte postale, G.F. Collection Germain fils aîné, Saint-Malo, photographe,[s.d.], (A.D. Ille-et-Vilaine : 6 Fi). — Repro. Inv. G. Artur 96 35 0286 X